

## Compte Rendu de l'Assemblée Générale de l'AMEG du 1er avril 2015.

Présents :

42 adhérents (+21 adhérents représentés) soit un total de 63 personnes présentes ou représentées.

Bénévoles du Conseil d'Administration : Pierre Bénaitreau, Didier Capon, Nelly Delaurens, Marianne Denais, Frédéric Dupin, Isabelle Guinot, Annie Le Gal La Salle, Odile Sénecat, Taklit Sami, Laurène Prévost

Municipalité : Muriel Dintheer, (adjointe à la culture), Erwan Bouvais, Isabelle Le Hein, Daniel Garnier, Eric Nozay

Odile Sénecat, Présidente, souhaite la bienvenue à l'Assemblée et remercie les élus municipaux siégeant au CA pour leur présence, ainsi que les bénévoles du CA, le Directeur Jean-Pierre Simon, Pierre Roussel, représentant du corps enseignant et Madame Billard, comptable du cabinet LBA.

## BILAN 2013-2014

### 1. Rapport moral

Odile Sénecat rappelle le projet associatif de l'AMEG :

- proposer un apprentissage musical de qualité, accessible au plus grand nombre, à partir de 5 ans et axé sur les pratiques collectives (ensembles vocaux et instrumentaux ouverts à tous)
- participation à l'animation de la commune, conformément aux statuts.

L'objectif de l'AMEG est de favoriser un apprentissage individualisé au sein d'un groupe, avec un esprit d'entraide et de convivialité. Pour atteindre ses objectifs l'AMEG élabore chaque année un Projet d'Établissement définissant ses objectifs pédagogiques en accord avec le schéma départemental de l'éducation musicale départementale associative. Elle signe notamment une convention de partenariat avec la municipalité (diapositives 2 à 5).

**En 2014, la subvention de la municipalité dédiée au cursus «jeune» était de 106 680 €, en hausse de 1 % par rapport à 2013**, auxquels s'ajoutent 10 000 € (à répartir sur 3 ans) pour l'achat d'instruments. La Municipalité subventionne également certains projets (Musicap, Rock-Band, Intergénération) et, par ailleurs, met à disposition de l'association des locaux fonctionnels et prend en charge l'entretien des bâtiments.

Enfin, le département verse une aide globale pour l'ensemble des élèves de moins de 18 ans. Cette subvention est basée sur plusieurs critères dont le nombre d'élèves, le nombre d'heures d'enseignements, la qualification des professeurs, et les pratiques collectives proposées. Actuellement, l'AMEG est classée comme structure « Ressource » sur le plan départemental au même titre qu'une école territoriale. (Diapositive 6)

L'AMEG dispense 181 heures d'enseignement s'orientant autour de 3 axes : formation

instrumentale, formation musicale et ensemble (orchestres, ensembles, chorales, et formations « occasionnelles » pour préparer une prestation (audition ou animation...)). Il est précisé que les activités des adultes ne sont pas subventionnées et qu'elles s'autofinancent. (diapositives 7 et 8).

## **2. Rapport d'activité 2013-2014**

Le bilan de l'année 2013-2014 est présenté : nombre d'adhérents et répartition : jeunes, adultes, Musicap (jeunes en situation de handicap), Rock-Band («JAM-AMEG»), aînés participant au projet «inter-génération».

**L'association assume une activité importante** : elle compte 362 adhérents en 2013-2014, avec 202 heures de cours dispensées par semaine. En 2013, le coût d'une année pour les jeunes suivant le cursus était de 230 775 €, pour un montant total de cotisations de 128 000 € environ. La différence représente notre besoin de subvention (Diapositive 10).

**L'équipe pédagogique et administrative** comporte 24 professeurs, 1 directeur (à 50%) 1 secrétaire (à 50%). Ce fort volume d'activité continue d'être porté par des bénévoles de l'association, même si la comptabilité et la paye sont externalisées au cabinet LBA. La responsabilité d'employeur incombe à des bénévoles : respect de la législation en matière de droit du travail, respect des conventions collectives (contrats de travail et avenants, ancienneté, médecine du travail, droit à la formation, prévention des risques, etc. ). (Diapositive 11)

L'apprentissage des jeunes est évalué, conformément au projet d'établissement, et avec la mise en place d'une fiche d'objectifs d'apprentissage. Cette fiche, véritable « contrat pédagogique », fixe les objectifs à atteindre entre enseignants et élèves tout au long de l'année. Il est important pour les enfants d'avoir un retour qualitatif de leur travail (au travers de leur participation à des prestations, auditions et pas seulement par le biais d'un examen de fin d'année...). (Diapositive 12)

### **Les temps forts 2013-2014 (diapositives 13 à 28)**

*La fête de l'AMEG* le 1er février et le *spectacle inter-génération* «La balade d'Antonin» le 18 juin.

#### *Des scènes ouvertes ou auditions*

- au Pôle Musical les 19 novembre, 21 janvier, 19 février, 21 mars, 15 mai et 22 juin,
- dans les écoles les 11 février, 1er et 15 avril,
- dans les maisons de retraite du Ploreau les 11 décembre, 23 avril et 11 juin, de Bel Air le 20 décembre et 9 avril.

#### *Des concerts et spectacles*

- Concert au profit du Rwanda à Nantes le 16 novembre et à l'église de La Chapelle/Erdre le 15 décembre, au profit de *Retina* le 22 mars,
- «La Vie Lama» (*Atelier Chansons*) le 6 juin.

### *Des projets avec Capellia ou avec d'autres associations*

- avec « Jardins des Arts » le 8 septembre,
- les Rendez-Vous d'Automne le 12 octobre,
- avec « Génétique Chapelaine » à l'occasion du Téléthon, les 30 novembre, 7 et 8 décembre : participation du Groupe Gioia avec K-Danse+ au spectacle associatif et comédie musicale « Canceled » (La Compagnie) rejouée à Capellia
- avec le Comité de jumelage le 14 mai, ...
- Stage de technique vocale et Méthode Alexander avec «La Fabrique du Chanteur», association nantaise, du 29 mai au 1er juin. (Diapositive 13)

### **3. Bilan financier 2013-2014**

Mme Billard présente le bilan financier 2013-2014 (diapositives LBA et diapositives 30 à 33).

Il est procédé ensuite au commentaire du compte de résultat en suivant le diaporama. Il s'agit d'un comparatif entre le prévisionnel 2013-2014 et le réalisé. Les activités cursus et hors cursus sont présentées séparément.

L'exercice 2013-2014 est déficitaire de 12 086 € ; le prévisionnel présenté lors de l'AG de l'année dernière l'évaluait à - 11 693 €. Cette perte est le résultat :

- d'un déficit de 14 709 € pour le cursus
- et d'un bénéfice de 2 623 € pour le hors cursus, chiffres eux aussi proches du prévisionnel.

Les charges de personnel représentent 84 % du total des charges.

#### ***Questions de parents d'élèves :***

Question concernant le prix d'une année à l'école de musique lorsque l'enfant n'est pas de la commune. Le prix de son année est calculé par rapport au coefficient familial le plus élevé.

Question de parents sur les subventions du département : comment est composée cette subvention ?

Elle n'est plus en fonction du nombre d'élèves, mais repose sur plusieurs critères. Elle finance le 1/2 poste de direction. Elle va donc certainement diminuer. Il faut donc faire plus de projets collectifs.

L'école de musique, avec son système actuel d'enseignement comprenant une part importante de cours individuel, ne peut pas faire d'économie d'échelle : plus elle a d'enfants, plus cela coûte cher et nous creusons ainsi notre déficit. La seule solution c'est de trouver un nouveau système pédagogique en rassemblant les énergies et en proposant des cours techniques à plusieurs.

Plus généralement, la question des orientations imposées par le Département est également soulevée, avec la mutualisation des structures. Il est cependant rappelé que nous restons avant tout une association, dont ce sont les adhérents qui décident de leurs orientations !

**Il est procédé au vote par l'Assemblée Générale sur cette première partie : rapport moral,**

## **rapport d'activité rapport financier 2013-2014**

<b>VOTE RAPPORT D'ACTIVITÉ</b>	
Nombre total de votants : 63	
	Pour : 63
	Contre : 0
	Abstention : 0
<b>Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité</b>	

<b>VOTE RAPPORT MORAL</b>	
Nombre total de votants : 63	
	Pour : 63
	Contre : 0
	Abstention : 0
<b>Le rapport moral est adopté à l'unanimité</b>	

<b>VOTE RAPPORT FINANCIER</b>	
Nombre total de votants : 63	
	Pour : 63
	Contre : 0
	Abstention : 0
<b>Le rapport financier est adopté à l'unanimité</b>	

## **ANNÉE 2014-2015**

### ***1. Effectifs et Équipe pédagogique***

Le nombre actuel d'adhérents est de 374, plus 7 anciens de Bel Air participant au projet Inter-Génération, et 13 enfants de Musicap (Diapositive 36). Nous avons recruté Julie Leray, professeur d'accordéon, en remplacement de Jean-Alain Manœuvrier, et Erwan Moreau, professeur de percussions, en remplacement de Fabien Bataille.

Le montant de la subvention municipale a été de 108 814 € (ce qui correspond à une hausse de 2 % par rapport à l'année précédente), à laquelle s'ajoute une subvention de 650€ pour l'atelier Musicap et une subvention de 650€ pour le projet Inter-Génération.

Les effectifs des différentes classes sont présentés diapositive 38.

On constate de nouveau que peu d'élèves poursuivent en cycle 3. Les classes les plus « chargées » restent les classes de guitare et de piano, qui perdent toutefois beaucoup d'élèves en cycle 2 ainsi qu'en cycle 3, alors que les abandons sont moins importants dans les autres classes d'instruments. Il

faut encourager les jeunes des classes d'Éveil musical à choisir d'autres instruments afin d'avoir une plus grande diversité et pouvoir « alimenter » les orchestres...

Il n'y a plus d'intervention de l'AMEG en périscolaire, mais afin de répondre à la demande de parents, la formation musicale de Roland Boutilliers a été délocalisée à l'école Beausoleil les mardis soirs.

## **2. Projets et manifestations pour 2014-2015**

(Diapositives 39 à 47)

Divers projets sont travaillés : « Voyage en chansons » (piano, flûtes traversières, chorales enfants et jeunes) ; Café-concert (adultes), avec comme temps forts La fête de l'AMEG le 7 mars, le spectacle Intergénération « Paris Follies » du 30 mai, le spectacle « Le Saxophone dans tous ses états » le 19 juin.

*Des scènes ouvertes ou auditions*

- au Pôle Musical les 18 novembre, 21 janvier, le 2 avril et le 29 mai,
- dans les écoles les 3 mars, 31 mars et 19 mai,
- dans les maisons de retraite du Ploreau les 10 décembre, 25 février (8 avril) et 10 juin, de Bel Air le 19 décembre et 20 mars.

*Des concerts et spectacles*

- Concert à l'Eglise (Ensemble Vocal), janvier 2015
- Concert pour *Retina* avec la chorale *Accord* à Capellia le 21 mars,
- Café-concert au Bière n°8, le 10 avril
- Spectacle «Rive Gauche» (*Atelier Chansons*) le 12 juin,

*Des projets avec Capellia ou avec d'autres associations*

- avec le «Jardins des Arts» le 7 septembre,
- Rendez-Vous d'automne en octobre,
- lors du Téléthon le 6 décembre, de la fête de la musique,...
- Avec la municipalité le 11 novembre, le 4 mai (anniversaire de la fin de la guerre 1939-45), 28 mai (Handi'Chap), le 6 juin (Cap Décou'verte) et le 20 juin (Fête de la Musique)...

En dépit du nombre important et de la variabilité des prestations proposées, certains jeunes n'ont pas l'occasion de jouer...Par ailleurs, certaines auditions délocalisées ont dû être annulées, faute de participants ; une participation « spontanée » est souhaitée et la Communication autour de nos animations est encore à améliorer : sollicitation des professeurs, affichage, mail, site Web....

## **3. Budget Prévisionnel 2014-2015 et comparaison avec le budget 2013-2014**

(Diapositives 49 et 50)

Présentation par la trésorière du budget prévisionnel 2014-2015. Nous prévoyons un déficit de 8 644 € pour cette année encore. Il devient urgent pour l'association de généraliser les cours programmés en cycle 2 et 3. Il faut réduire les coûts pédagogiques par élève.

**Il est procédé au vote par l'Assemblée Générale sur cette deuxième partie : budget prévisionnel 2014-2015**

VOTE RAPPORT FINANCIER PREVISIONNEL	
Nombre total de votants : 63	
	Pour : 63
	Contre : 0
	Abstention : 0

## **ANNEE 2015-2016**

### **1. Projets pour 2015-2016**

*Certaines dates d'animations et de manifestations sont déjà connues telles que :*

- Le « jardin des Arts » (Château du Pé à St Jean de Boiseau),
- Rendez-Vous d'Automne
- « La Nuit du Caméléon » (Comédie musicale de La Compagnie)
- Café concert ...
- Partenariat avec un orchestre orléanais (Opus 45)

*Autres projets :*

- Développement du partenariat avec le JAM,
- mise en place du MIMA (formation diplômante pour les enseignants en musiques actuelles). (diapositive 53).

### **2. Aménagement du cursus et tarifs 2015-2016**

Le Conseil d'Administration propose la généralisation des cours *Crescendo* à la rentrée 2015 (diapositive 54) : organisation par « classe » d'instrument avec apprentissage plus collectif. L'enseignant établit son « plan de formation » : il dispose d'un quota d'heures et regroupe ses élèves de façon à construire son projet, des temps individuels pouvant être conservés.

La durée des cours pourrait se dérouler comme suit :

- En cycle 1, un cours d'1h pour 3 élèves,
- En cycle 2 un cours d'1h15 pour 3 élèves
- En cycle 3, un cours d'1h30 pour 3 élèves,

Ceci permet de proposer un tarif unique qui diminue et est en conformité avec les objectifs de l'association : développer la pratique collective en s'appuyant sur une pédagogie de groupe.

Pour les familles qui souhaitent des cours particuliers, la tarification adulte serait appliquée (hors cursus, non subventionné).

L'évolution des tarifs serait comme suit (diapositive 55 à 59) :

- l'adhésion passe à 22 € (21 €). Les tarifs jeunes augmentent de 1 %. Une augmentation plus importante cible les cours instruments adultes et l'Atelier chanson si l'effectif reste constant et si le spectacle présenté ne génère pas de recette.

Le nombre de place en JM3 sera augmenté passant de 26 à 39 élèves, la formation musicale seule pour les enfants est de 3/4 d'heure par semaine. Les jeunes adultes (18 ans) qui finissent leur cycle 3 bénéficient du tarif cursus jeune.

***Débats des parents présents autour de la généralisation des cours programmés à la rentrée prochaine.***

Question sur les devoirs donnés à la maison et sur les consignes des enseignants pas toujours très claires pour des parents de jeunes enfants et n'y connaissant rien en musique.

Débat autour de la fiche d'évaluation et la fiche d'objectifs, qui n'est pas utilisée par certains enseignants.

Des parents s'interrogent sur la façon de calculer les tarifs : comment être certain qu'ils permettront d'atteindre l'équilibre ? Le CA répond qu'il s'agit de simulations reposant sur l'hypothèse que le nombre d'adhérents sera constant, et que la population en termes de QF sera la même. Il est évident que ce n'est pas exact... et que des adhérents supplémentaires sont souhaités, dans des activités « tout collectif » pour permettre à nos enseignants de ne pas perdre d'heures d'enseignement. Il s'agit bien d'une mise à l'équilibre des comptes de l'association par étapes successives !

Débat entre Pierre Roussel sur le JAM, son coût pour la Municipalité et le public concerné. Isabelle Verdon, élue municipale précise que le JAM est un service de la mairie, c'est un outil d'éducation populaire pour la jeunesse mais qui n'avait pas vocation à être dédié uniquement à la musique. La municipalité et l'AMEG travaillent sur un nouveau partenariat entre l'AMEG et le JAM.

**Il est procédé au vote par l'Assemblée Générale sur cette troisième partie : Tarifs 2015-2016**

VOTE PROPOSITION TARIFAIRE 2015-2016	
Nombre total de votants : 63	
	Pour : 57
	Contre : 1
	Abstention : 5

***Questions et remarques des membres de l'Assemblée Générale qui se sont abstenus :***

- Le cycle 3 reste trop cher pour de jeunes adultes ayant peu de ressources ; il faudrait faire un effort tarifaire plus important sur le cycle 3 pour aider certaines jeunes ; il est dommage de « perdre » de

grands élèves qui participent plus spontanément aux prestations, peuvent motiver les plus jeunes...

- Certains parents sont sceptiques sur les cours réunissant plusieurs enfants :

- dans les faits, dans certaines classes, les enfants sont seuls avec leur enseignant pendant 20 minutes en cycle 1 (au lieu de bénéficier de l'apprentissage en groupe de 3 pendant 1 heure).

- Il est délicat de mélanger des enfants de niveau trop différents.

Plusieurs éléments de réponse sont apportés, avec des témoignages d'apprentissages collectifs, de niveaux différents. Il est sûr que l'adhésion des professeurs à ce projet, ainsi que celle des parents et des élèves est l'élément essentiel de la réussite de ce type d'apprentissage.

## **RENOUVELLEMENT DU CA**

Certains administrateurs vont quitter le CA : Didier Capon, Nelly Delaurens, Frédéric Dupin.

Mariane Denais continue mais souhaiterait arrêter d'être trésorière pour se consacrer à la communication. (Diapositive 61)

Françoise Briand rejoint le Conseil d'Administration.

La soirée se termine par le verre de l'amitié.